

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

novembre de l'année dernière, 24.3 millions d'Américains ont séjourné au Canada moins d'un jour, venant simplement remplir leur réservoir d'essence et économiser ainsi \$8 ou \$9, cadeau des contribuables canadiens et des consommateurs canadiens de pétrole et de gaz qui vont bientôt devoir payer les frais de cette générosité. Il n'y a donc rien d'étonnant, monsieur l'Orateur, à ce que nous soyons la risée du monde entier.

Je reviens tout juste d'Afrique du Sud. Je n'aurai malheureusement pas le temps aujourd'hui de relater en détail mon séjour là-bas. J'irai partout où je pense pouvoir apprendre quelque chose de nouveau et je conseille au député d'en faire autant. Je me suis rendu à Sakunda pour voir ce que ce pays faisait dans le domaine pétrolier. Les Sud-Africains payent leur pétrole au prix mondial et pourtant les complexes de Sasol 1 et de Sasol 2 produisent déjà et l'année prochaine, Sasol 3 entrera en service. Les Sud-Africains produisent de l'essence à partir de charbon, dont ils disposent en grande quantité. Sasol réalise d'importants bénéfices dans cette affaire. C'est la première entreprise du monde dans ce domaine. La nécessité est la mère de l'invention. Chez nous, on a arrêté d'exploiter les sables bitumineux et les gisements de pétrole lourd. Syncrude a interrompu ses opérations; bref, tout le secteur énergétique est au point mort. En Afrique du Sud, où l'on compte 4.4 millions de blancs, 18 ou 19 millions de noirs et 2.5 millions de gens d'autre races et d'Indiens, le secteur énergétique se porte bien en dépit de tous les problèmes qu'ils peuvent connaître.

**M. Rae:** Quelles est la population de l'Afrique du Sud?

**M. Crosbie:** Allez en Afrique du Sud et vous verrez.

**Mme Bégin:** Pourquoi parlez-vous de couleurs?

**M. Rae:** Pourquoi acceptez-vous la ségrégation? Qui défend la cause des habitants de l'Afrique du Sud?

**M. Crosbie:** Vous ne défendez la cause de personne.

**M. Rae:** Vous non plus.

**M. Crosbie:** Je suis allé en Afrique du Sud et je me suis rendu compte de la situation sur place, espèce de grande gueule. Y êtes-vous allé? Taisez-vous tant que vous n'y serez pas allé vous-même, espèce de bon Samaritain professionnel.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Le député de Saint-Jean-Ouest a la parole.

**M. Crosbie:** Merci, monsieur l'Orateur. Je ne m'attendais pas à des manifestations d'ignorance aussi flagrantes de la part du député de Broadview-Greenwood. Je le respectais davantage avant qu'il commence à dire ces inanités. Pourquoi ne cesse-t-il pas ses tactiques puérides de bon Samaritain gauchiste et ne se rend-il pas lui-même en Afrique du Sud pour voir sur place les problèmes qui se posent aux Sud-Africains et comment ils essaient de les résoudre? Je puis vous dire qu'ils se débrouillent beaucoup mieux pour résoudre leurs problèmes économiques que nous-mêmes.

Voyons maintenant le Brésil. Le premier ministre vient de faire un voyage au Brésil, ce qui veut dire que ce pays a un régime acceptable. Il a voyagé en chaussures de tennis afin de pouvoir s'enfuir rapidement. Que se passe-t-il au Brésil? On y construit des automobiles avec des moteurs qui peuvent fonctionner à l'alcool fabriqué à partir de sucre de canne. Le Brésil économisera 275,000 barils par jour de pétrole importé à cause de cela. Qu'est-ce que nous faisons au Canada?

● (1620)

**M. l'Orateur adjoint:** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il ne peut continuer qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Une voix:** Non.

**M. Crosbie:** Nous buvons 275,000 barils d'alcool par jour pour oublier la politique de ce gouvernement dément.

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine):** Monsieur l'Orateur, je vais reprendre là où le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) s'est arrêté. Je le félicite d'avoir prononcé un excellent discours et d'avoir dénoncé les manœuvres frauduleuses de notre gouvernement qui a la suprême effronterie de nous demander un plus grand pouvoir d'emprunt afin de financer l'administration inconséquente dont nous sommes témoins depuis 1969.

Je voudrais rappeler comment tout a commencé sous le régime des libéraux en 1969. L'effritement du contrôle parlementaire des dépenses du gouvernement remonte à une modification que le gouvernement libéral a apporté au Règlement en 1969. Au cours de l'été de cette année-là, le gouvernement a imposé la clôture, c'est-à-dire qu'il a mis fin au débat pour forcer l'adoption de l'article 75C du Règlement qui permet à un ministre de clore le débat lorsque tous les partis ne s'entendent pas. C'est la règle dont il s'est prévalu pour arriver à ses fins. Cet article du Règlement a eu pour effet d'empêcher le Parlement d'examiner avec tout le soin voulu les dépenses gouvernementales. Les prévisions budgétaires des ministères sont expédiées à des comités déjà débordés pour ensuite revenir à la Chambre. Ainsi, ils font l'objet d'un débat limité et rarement significatif.

On a également réduit le nombre de votes sur les prévisions budgétaires, ce qui limite encore davantage le débat parlementaire sur les dépenses du gouvernement. Si on examine les crédits, on se rend compte qu'on en adopte un certain nombre au montant de \$1. C'est comme cela que tout a commencé. C'est pourquoi on nous présente un bill demandant un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars, c'est pourquoi nous sommes les plus grands emprunteurs du monde; c'est pourquoi les dépenses ne sont pas contrôlées. Le rapport du vérificateur général est une excellente lecture pour tous, et il est certain que le rapport de la Commission Lambert a dénoncé de façon non équivoque la gestion du gouvernement depuis 1969. Cela a réellement commencé en 1963, mais le mouvement s'est accéléré avec la modification apportée au Règlement en 1969.

Non seulement le gouvernement nous assomera par des emprunts colossaux, mais il nous imposera également une hausse des cotisations d'assurance-chômage que versent les employés et les employeurs. Elles augmenteront du pourcentage incroyable de 33½ p. 100. Je crois savoir que la majoration de certaines cotisations pourrait atteindre 46 p. 100, afin de tirer le gouvernement libéral d'embarras. Il s'appropriera ainsi 1.1 milliard de plus par année de l'argent des contribuables.

Je voudrais également signaler que les dépenses du gouvernement libéral en 1983-1984 dépasseront de 6.2 milliards de dollars le montant de celles que le gouvernement conservateur et le ministre compétent des finances, le député de Saint-Jean-Ouest, auraient faites au cours de la même période. Au total,